

JEU 20.06

Salon. La Fnaim entreprises présente la première édition du Ciel: Carrefour de l'immobilier d'entreprise de Lyon - Saint-Étienne - Roanne. Exposants, conseils d'experts, conférences et ateliers au programme.

10h - 16h. CCI Lyon Métropole,

20 place de la Bourse, Lyon 2°.

carrefour-immobilier-entreprise.fr

JEU 20.06

Soirée. Jusqu'au 31 juillet, l'ancienne friche industrielle d'Albigny*/Saône devient un lieu d'événementiel autour de la gastronomie, du design... ou du networking. C'est le cas de la soirée Rencontr' & vous organisée par la CPME du Rhône.

La Cimenterie Éphémère, 9001 chemin des Carrières, Albigny*/Saône. networking-cpmerhone.fr

LUN 24.06

Atelier. Dirigeant, réagissez avant de craquer. Voilà la thématique de l'atelier collectif sur les risques psychosociaux proposés par la CMA du Rhône.

9h - 12h CMA du Rhône,

10 rue Paul-Montrochet, Lyon 2°.

0472434353.

cma-lyon.fr

Esat. Le Centre Gallieni, acteur de l'inclusion professionnelle

Il y a 95, hommes et femmes, déficients visuels et/ou intellectuels. Tous travaillent au Centre Gallieni, un Esat composé de deux sites: l'un à Villeurbanne, le second, plus récent, à Meyzieu, et sont spécialisés dans le conditionnement à façon de dispositifs médicaux, cosmétiques ou compléments alimentaires. « On souhaite valoriser ces personnes grâce à une formation de qualité et un environnement de travail plus technologique. L'objectif est qu'ils se sentent mieux intégrés » avance Alain Reynaud, président du centre.

Politique RSE. Sous-traitance, mise à disposition de personnel, ateliers délocalisés... En plus des collectivités, plus d'une trentaine d'entreprises ont recours aujourd'hui aux services du Centre Gallieni. « Faire appel au secteur protégé permet aux entreprises de recevoir une réponse adaptée à leurs besoins, et en même temps, de s'inscrire dans



une démarche RSE » souligne Alain Lambert, directeur du centre. Le site de Villeurbanne abrite également un foyer où 40 résidents sont nourris et logés. Ici, tout est fait pour les autonomiser au maximum. « Ils peuvent aller faire leurs courses et cuisiner leur propre repas. L'idée est, qu'un jour, ils puissent prendre leur envol » explique Alain Reynaud.

PAULINE LAMBERT



Les nouveaux modes de partage en entreprise

La soirée Quels outils, quels enjeux pour plus de solidarité et d'entraide en entreprise? prendra la forme d'une émission TV - table ronde. Interviendront Alain Mérieux, autour de l'Entreprise des possibles, un projet de réintégration des personnes les plus démunies, Lucie de Clerck, d'Entourage, une association qui cherche à créer du réseau entre les sans-abri et les riverains, ou encore Hubert de Baisse d'entraides.org.

La révolution de l'entraide

Lundi 24 juin de 19h à 21h30.
H7, 70 quai Perrache, Lyon 2°.
fondsprobono.fr

Stéphanie Gresle - Ordre des Experts-comptables Rhône-Alpes.

Organisation des congés payés: où en êtes-vous?

L'employeur a la charge d'organiser les congés payés. En effet, il doit informer les salariés de la période de prise des congés payés au moins deux mois avant son ouverture. Rappelons que cette période s'étend à minima du 1^{er} mai au 31 octobre. Dès lors, sauf accord collectif ou, le cas

échéant, décision de l'employeur étendant cette période, l'employeur doit informer les salariés avant le 1^{er} mars de chaque année. Il a également l'obligation de communiquer l'ordre et les dates de départs en congés à chaque salarié un mois avant leur départ effectif. Outre ces obligations,

d'autres questions subsistent: comment faire si plusieurs salariés souhaitent partir aux mêmes dates? Comment arbitrer? Comment opérer en cas de fermeture pour congés payés? Comment gérer la situation des salariés qui n'ont pas un droit à congés payés suffisants, etc.

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

Région Rhône-Alpes